

La réforme des hôpitaux crispe les syndicats

La réforme des hôpitaux envisagée par la ministre des Affaires sociales, Maggie De Block (Open Vld), crispe les syndicats. Une centaine de militants du front commun attendaient hier les 7 ministres de la Santé qui se réunissaient en conférence interministérielle sur la question.

Il y a 108 hôpitaux en Belgique. Lancé en 2015, le projet de réforme prévoit non seulement une réforme du financement mais aussi la mise en place de réseaux hospitaliers (25 maximum) impliquant le déplacement d'activités entre établissements hospitaliers.

Ceci permettrait la création de «centres de référence», libérant les hôpitaux de certaines spécialisations. L'objectif est d'aboutir à des réseaux d'établissements qui fournissent des soins de base et d'autres qui proposent des approches spécialisées, pour que moins d'hôpitaux se retrouvent avec leurs finances dans le rouge.

À deux vitesses

C'est sur la mise en œuvre de ces principes que la situation coince. La ministre encourage les hôpitaux à s'organiser et à coopérer, mais ils doivent le faire eux-mêmes. Elle avait donné jusqu'au 31 décembre 2017 pour rentrer une déclaration d'intention d'appartenance à un réseau. Or la dynamique n'est pas la même au Nord et au Sud du pays. Alors

qu'en Flandre, la constitution de réseaux est en bonne voie, le processus n'est pas encore très avancé en Wallonie. Maggie De Block a retiré la date butoir mais elle veut voir les réseaux constitués réellement pour 2020.

Les syndicats jugent néanmoins que la ministre va trop vite. Ils réclament des garanties formelles quant à la mise en place de balises avant l'introduction des ré-

«Il y aura des réactions syndicales à la mesure des enjeux.»

LE FRONT COMMUN SYNDICAL

seaux. Ces balises portent sur l'emploi, les conditions de travail, la mobilité géographique et professionnelle, notamment. Autrement dit, il faudra d'abord un accord social. *«Si la ministre ne garantit pas des réponses claires et engageantes à nos demandes de balises, avant de lancer le dispositif, il y aura des réactions syndicales importantes»*, prévient le front commun syndical.

J.-P. B.